

## **COMMUNIQUÉ OFFICIEL**

### **TENTATIVES DE SPOLIATION – CERCLE HIPPIQUE DE LUBUMBASHI**

Monsieur George Arthur FORREST informe l'opinion publique qu'une tentative de spoliation est actuellement en cours concernant la parcelle du Cercle Hippique de Lubumbashi, d'une superficie de 93 hectares et 30 ares et entièrement clôturée dont il est propriétaire depuis presque un demi-siècle.

Des escrocs ou leurs représentants, prétendent **à tort** avoir un titre et/ou un droit quelconque sur ladite parcelle qu'ils proposent à la vente.

Monsieur FORREST rappelle avec la plus grande fermeté qu'il est l'unique propriétaire de cette concession et qu'aucune autorisation de vente, de lotissement ou de cession n'a été donnée à qui que ce soit.

Toute personne approchée dans le cadre de prétendues ventes de terrains au Cercle Hippique est invitée à faire preuve de la plus grande vigilance. .

Monsieur FORREST appelle la population à ne verser aucun paiement, à ne signer aucun document et à signaler sans délai toute tentative suspecte à la Police Nationale Congolaise ainsi qu'aux services compétents.

Des procédures judiciaires sont en cours afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que les auteurs de ces actes répondent de leurs agissements devant la justice.

Fait à Lubumbashi, le 8 juin 2026